



lieux historiques nationaux du canada

du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille

Plan directeur



Parcs Canada Parks Canada

Canada

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parks Canada

Lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille : plan directeur / Parcs Canada.

Publ: aussi en anglais sur le titre: Fort Battleford, Frenchman Butte and Frog Lake National Historic Sites of Canada, management plan.

Également disponible sur CD-ROM.

ISBN 978-0-662-09383-1

No de cat.: R64-105/77-2007F

1. Lieu historique national du Fort-Battleford (Battleford, Sask.)--Gestion.
2. Lieu historique national de Frenchman Butte (Sask.)--Gestion.
3. Lieu historique national de Frog Lake (Alb.)--Gestion.
4. Lieux historiques--Canada--Gestion.
5. Lieux historiques--Saskatchewan--Gestion.
6. Parcs nationaux--Canada--Gestion.
7. Parcs nationaux--Saskatchewan--Gestion. I. Titre.

FC3514.F67P3614 2007

971.24'2

C2007-980149-8

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX DU CANADA

du Fort-Battleford,
de Frenchman
Butte et du Lac-La
Grenouille

Plan directeur

Octobre 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre

avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille.

Le ministre de l'Environnement,

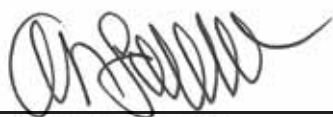
John Baird

Énoncé de recommandation

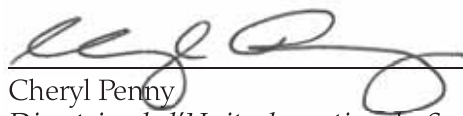
Lieux historiques nationaux du Canada
du fort-Battleford, de Frenchman Butte et
du lac-la Grenouille

Plan directeur

L'approbation de ce plan a été recommandée par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Cheryl Penny
Directrice de l'Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan

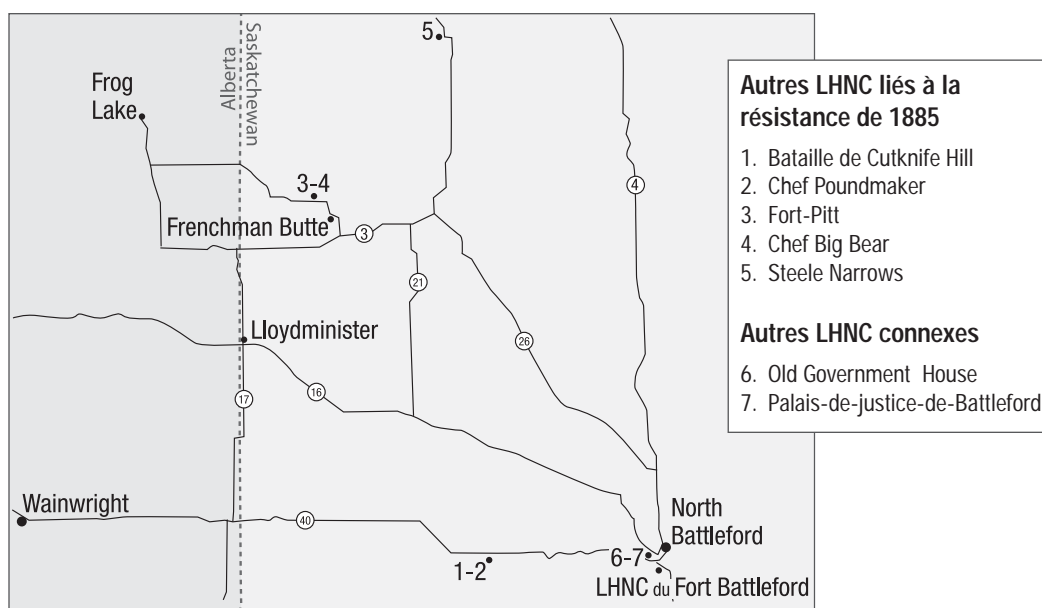
Table des matières

Avant-propos	i
Enonce de recommandation	iii
1. Introduction	1
1.1 Contexte législatif et stratégique	2
1.2 Contexte du plan directeur	3
1.3 Rôle des lieux historiques nationaux	3
1.4 Intégrité commémorative	4
1.5 Objectifs commémoratifs et lieu désigné	4
1.5.1 Fort-Battleford	6
1.5.2 Frenchman Butte	7
1.5.3 lac-la grenouille	8
2. Vision	9
3. Situation actuelle	11
3.1 Fort Battleford	11
3.2 Frenchman Butte	12
3.3 lac-la grenouille	14
4. Objectifs et mesures de gestion	15
4.1 Protection des ressources patrimoniales	15
4.1.1 Objectifs	15
4.1.2 Mesures	16
4.2 Mise en valeur du patrimoine	16
4.2.1 Messages	17
4.2.2 Auditoires	17
4.2.3 Résultats / objectifs	18
4.2.4 Mesures / méthodes	19
4.3 Services aux visiteurs et installations	21
4.3.1 Objectifs	21
4.3.2 Mesures	22
4.4 Gestion et exploitation des lieux	23
4.4.1 Objectifs	23
4.4.2 Mesures	23
4.5 Intendance environnementale	23
4.5.1 Objectifs	23
4.5.2 Mesures	23
5. Participation du public et partenariats	25
5.1 Objectifs	25
5.2 Mesures	25
6. Résumé de l'évaluation environnementale	27
7. Tableau de mise en œuvre	29
Annexe : Évaluation environnementale du plan directeur	33

1 Introduction

Les lieux historiques nationaux du Canada (LHNC) du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille appartiennent tous à Parcs Canada et ont un passé historique commun. Ensemble, ils évoquent une période charnière difficile pendant laquelle le paysage jusque-là défini par les cultures des Premières nations et des Métis et par une économie traditionnelle basée sur la traite des fourrures, cède sa place à un territoire du Dominion du Canada gouverné par ses institutions, ses lois et sa vision d'une économie agricole. Comme de nombreux autres – Fort-Walsh, Batoche, Bataille-de-Fish Creek, Bataille-de-la-colline Cut Knife, Fort-Pitt, etc. – ces lieux historiques nationaux ont la capacité de relier les Canadiens à des endroits réels qui racontent cette période complexe et multidimensionnelle de l'histoire. Cette période a atteint un point de rupture lorsque les Métis, sous les ordres de Louis Riel, ont pris les armes contre le gouvernement à Batoche et dans les environs. Au même moment, la violence a éclaté chez certaines bandes des Premières nations, frustrées de ce qu'elles considéraient comme un refus du gouvernement du Canada de remplir ses promesses aux termes des traités. C'est une histoire qui demeure actuelle, puisque les Premières nations et les Métis continuent à définir leur place au sein de la société canadienne.

Le LHNC du Fort-Battleford est situé dans la ville de Battleford, en Saskatchewan, sur une hauteur qui surmonte la rivière Battle, juste au sud de son confluent avec la rivière Saskatchewan-Nord. Établi en 1876, le fort Battleford est l'un des postes construits par la Police à cheval du Nord-Ouest (PCN-O) dans les anciens Territoires du Nord-Ouest afin d'imposer la loi et l'ordre dans les Prairies. En 1923, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que ce lieu soit désigné lieu historique national à cause de son lien avec la PCN-O et du rôle important qu'il a joué au cours de la rébellion ou résistance de 1885, lorsqu'il a servi de refuge aux colons et de foyer des opérations militaires menées par la milice pour faire cesser l'agitation dans les Territoires. En 1924, il a été désaffecté, avant



Carte régionale

d'être remis en 1951 à Parcs Canada pour être administré comme lieu historique national.

Les LHNC du Lac-La Grenouille et de Frenchman Butte sont deux lieux non opérationnels qui appartiennent à Parcs Canada. Ils sont tous deux situés près de la ville de Lloydminster, mais le Lac-La Grenouille est en Alberta alors que Frenchman Butte est en Saskatchewan. Ces deux lieux ont été témoins de conflits suscités par la flambée de violence et la résistance de la part des Cris des plaines, conduits par le chef Big Bear. Le 2 avril 1885, des membres de la bande, alors dirigée par le chef de guerre Wandering Spirit, s'emparent du petit établissement agricole du Lac-La Grenouille. Malgré les appels au calme de Big Bear et des Cris des bois qui vivent sur place, neuf personnes sont tuées, et les autres sont prises en otage. La bande et les otages se déplacent d'abord vers l'est jusqu'au fort Pitt, qui sera plus tard complètement incendié. Le 28 mai 1885, les Cris font face à la milice canadienne commandée par le général George Strange, près de Frenchman Butte. Les guerriers cris creusent des tranchées défensives, et, après un bref échange de tirs, les deux côtés battent en retraite. Dans les années 1920, Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille sont désignés comme lieux de bataille et d'engagement militaire, mais en 1999, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) recommande que [traduction] « le récit des événements de 1885 soit élargi de façon à inclure le contexte de la rébellion ou résistance (c'est-à-dire l'époque qui a suivi les traités et conduit aux conflits), les événements de 1885 et leur signification pour les diverses parties en cause, ainsi que les répercussions et les conséquences de ces événements ».¹

1.1 Contexte législatif et stratégique

Les paragraphes 32.1 et 32.2 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* prévoient qu'un plan directeur doit être préparé pour chacun des LHNC dont Parcs Canada est propriétaire. La raison d'être du plan directeur est de définir clairement un ensemble

d'objectifs et de mesures qui fourniront les orientations stratégiques à long terme pour le lieu. Ce plan est déposé devant le Parlement et constitue le principal moyen par lequel Parcs Canada et ses gestionnaires assument devant le public canadien leur responsabilité en matière d'entretien et de gestion de ces lieux d'importance historique nationale. Le plan directeur inspire le processus annuel d'établissement d'un plan d'affaires. Après cinq ans, il est soumis à une évaluation qui permet de mesurer sa pertinence et les progrès accomplis, et précise s'il convient de préparer un nouveau plan traduisant l'évolution de la situation et des priorités. Le LHNC du Fort-Battleford est aussi inclus dans le Décret sur les lieux historiques nationaux du Canada, en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Il est par conséquent soumis au Règlement général sur les parcs historiques nationaux et au Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux.

Le plan directeur tire son orientation générale du mandat de Parcs Canada, ainsi que de ses politiques administratives et de ses priorités stratégiques, que l'on peut résumer par les objectifs suivants :

- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada, en les protégeant et en les mettant en valeur pour l'enrichissement et l'agrément des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- gérer les lieux conformément à la Politique sur les lieux historiques nationaux et à la Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada, ainsi qu'à la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine du gouvernement fédéral;
- satisfaire les besoins des visiteurs des lieux historiques nationaux et leur offrir une expérience mémorable et significative qui les

¹ Procès-verbaux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, décembre 1998 et juin 1999.

relie à la riche histoire culturelle du Canada;

- donner aux Canadiens l'occasion de participer pleinement à l'élaboration d'une vision pour la gestion de ces lieux, en les associant à l'élaboration des plans directeurs ainsi qu'à des partenariats permanents et à des activités publiques.

1.2 Contexte du plan directeur

Le dernier plan directeur du LHNC du Fort-Battleford date de 2000. Bien qu'un grand nombre des objectifs et des mesures définis dans ce plan soient toujours pertinents, il convient de revoir le plan à la lumière des profondes améliorations apportées au cours des cinq dernières années aux techniques d'interprétation et aux installations destinées aux visiteurs. Le nouveau plan intégrera également des orientations de gestion pour les LHNC de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille, administrés depuis celui du Fort-Battleford. Aucun plan directeur n'a jamais été élaboré pour ces lieux, mais leur proximité avec le LHNC du Fort-Battleford et leur fort lien thématique avec la rébellion ou résistance de 1885 ont fait pencher la balance en faveur d'un plan directeur unique pour les trois lieux. Cette approche intégrée permettra l'élaboration d'une stratégie d'interprétation coordonnée par laquelle le programme et les expositions du LHNC du Fort-Battleford renforceront et soutiendront l'interprétation fournie dans les deux autres lieux, plus petits et plus isolés. Cette approche favorisera un regard nouveau sur les façons de travailler en collaboration avec les autres propriétaires des lieux historiques nationaux de la région associés à l'histoire de la rébellion ou résistance de 1885.

Le plan directeur a été rédigé par une équipe multidisciplinaire formée d'employés de Parcs Canada et de représentants du conseil consultatif du LHNC du Fort-Battleford. Le conseil consultatif, formé pour l'élaboration

du plan directeur précédent, réunit des représentants des divers groupes d'intervenants locaux¹. Le plan a également été influencé et guidé par un certain nombre de documents et de processus d'évaluation importants propres aux lieux en cause. L'énoncé d'intégrité commémorative élaboré pour chacun des lieux définit les ressources importantes sur le plan national, leur valeur (physique et historique), les messages à communiquer et les autres valeurs patrimoniales pertinentes pour la gestion du lieu. Pour chacun des lieux, on a effectué, de façon formelle ou informelle, une évaluation de l'intégrité commémorative en comparant les progrès réalisés dans chacun des lieux avec les valeurs et les objectifs décrits dans l'énoncé d'intégrité commémorative. Cet exercice a aidé à cerner les problèmes et les secteurs nécessitant des améliorations. Dans le cadre de consultations publiques tenues avant l'élaboration du plan directeur, on a recueilli d'autres opinions précieuses auprès de groupes d'intervenants, d'autres ordres de gouvernement, de collectivités autochtones et de membres du public.

1.3 Rôle des lieux historiques nationaux

Les LHNC du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille font partie d'un réseau de plus de 890 lieux historiques nationaux répartis d'un bout à l'autre du pays, dont le gouvernement du Canada a reconnu l'importance pour tous les Canadiens. Les objectifs de ce programme de commémoration sont les suivants :

- favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;
- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour l'agrément et l'enrichissement des connaissances des

¹ Le conseil consultatif de Fort-Battleford comprend des représentants des villes de Battleford et de North Battleford, de la Battlefords Chamber of Commerce, de Battlefords Tourism, du conseil tribal de Battlefords, du conseil régional de Battlefords de la Nation des Métis de la Saskatchewan, de la Battlefords North West Historical Society et de la Battle River Settlement Foundation.

générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;

- favoriser et appuyer les initiatives d'autres intervenants visant la protection et la mise en valeur de lieux d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Bien qu'ils diffèrent sur le plan de l'envergure, ces trois lieux représentent des chapitres importants de l'histoire de l'Ouest canadien sur le thème « Gouverner le Canada - la sécurité et la loi ». Le fort Battleford est l'un des trois forts de la PCN-O que possède l'Agence Parcs Canada, qui en assure également l'interprétation. Les deux autres sont le fort Walsh, dans les collines Cypress, en Saskatchewan, et le fort Livingstone, près de Pelly, en Saskatchewan. D'autres forts de la PCN-O ont été désignés lieux historiques nationaux, notamment le fort Pitt, le fort MacLeod, le fort Calgary et le fort Steele, mais ils sont gérés par d'autres gouvernements.

Les LHNC du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille sont commémorés pour leur association avec la rébellion ou résistance de 1885 et surtout avec la participation des Premières nations au conflit. Parmi les autres lieux, personnes ou événements liés à ce thème, on peut mentionner la bataille de la colline Cut Knife, le fort Pitt, Steele's Narrows, le chef Poundmaker et le chef Big Bear. On peut également établir des liens pertinents avec des lieux associés à la résistance de 1885 du point de vue des Métis, notamment Batoche, la Bataille-de-Fish Creek et la bataille de Duck Lake.

1.4 Intégrité commémorative

Le principal but que vise Parcs Canada pour les LHNC qu'il gère est d'en assurer l'intégrité commémorative. L'intégrité commémorative décrit la qualité ou l'intégralité d'un LHNC. Voici les conditions qui garantissent l'intégrité

commémorative d'un LHNC :

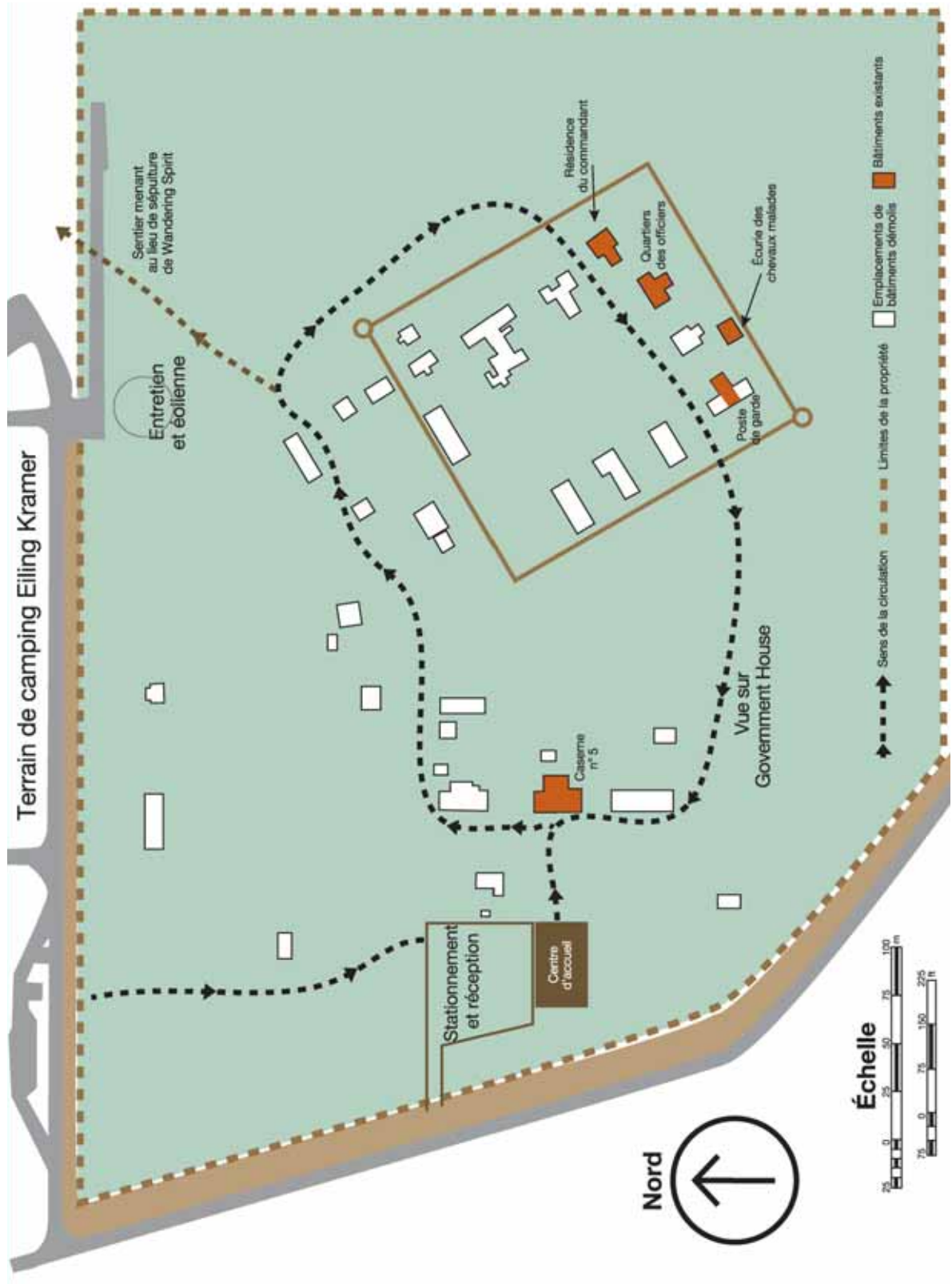
- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de LHNC ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de LHNC sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

Tous les LHNC font l'objet d'un énoncé d'intégrité commémorative. Il s'agit d'un document permanent qui définit en quoi consiste l'intégrité commémorative d'un LHNC donné. On y trouve la description des ressources d'importance nationale, de leur valeur (historique et physique), des messages qu'il faut communiquer au public et de toutes les autres valeurs patrimoniales pertinentes pour la gestion du lieu. Dans tous les LHNC, l'énoncé d'intégrité commémorative constitue un document-phare pour la planification, la gestion, l'exploitation et la mise en œuvre de changements. L'énoncé d'intégrité commémorative du LHNC du Fort-Battleford a été produit en 1997, celui de Frenchman Butte en 1999 et celui du Lac-La Grenouille en 2006.

1.5 Objectifs commémoratifs et lieu désigné

Les objectifs commémoratifs représentent le motif de la désignation d'un lieu comme lieu historique national. C'est également ce qui permet de définir l'intégrité commémorative d'un lieu particulier. Les objectifs commémoratifs découlent des recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), qui sont ensuite approuvées par le ministre de l'Environnement, responsable de la désignation

Carte du lieu historique national du Fort-Battleford.



des lieux historiques nationaux du Canada.

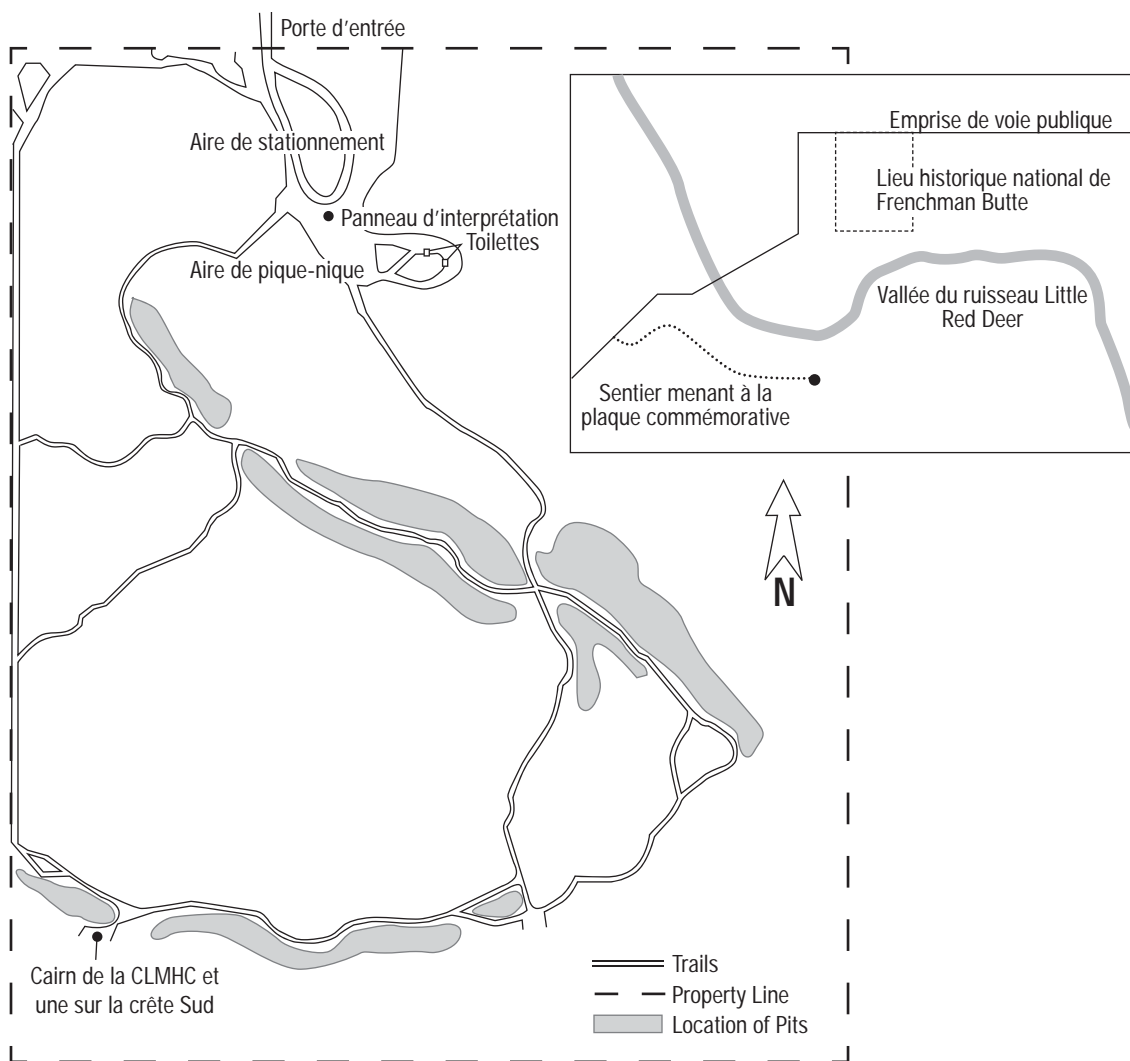
Le « lieu désigné » précise les limites physiques des endroits désignés par le ministre responsable, suite aux recommandations de la CLMHC. L'information sur ce qui constitue le lieu désigné pour un lieu historique national donné est tirée des procès-verbaux de la CLMHC.

1.5.1 Fort-Battleford

Selon les recommandations de la CLMHC, le fort Battleford revêt une importance historique

nationale à cause :

- du rôle que la Police à cheval du Nord-Ouest a joué au fort entre 1876 et 1885 dans l'expansion des intérêts du gouvernement du Canada dans l'Ouest;
- du rôle du fort pendant la rébellion ou résistance du Nord-Ouest, et notamment lors du « siège »¹ de Battleford; de son rôle en tant que base des opérations militaires à la colline Cut Knife, au fort Pitt, et de son rôle dans la recherche de Mistahi-maskwa



Carte du lieu historique national de Frenchman Butte

¹ On met le terme « siège » entre guillemets parce que bien que le village n'ait pas subi de siège, c'est ce que croyaient un bon nombre des habitants qui se sont réfugiés au fort en mai 1885.

(Big Bear). Le fort Battleford a aussi été le site de la reddition de Pihtokahânapîwi_in (Poundmaker) aux forces du général Middleton le 26 mai 1885.

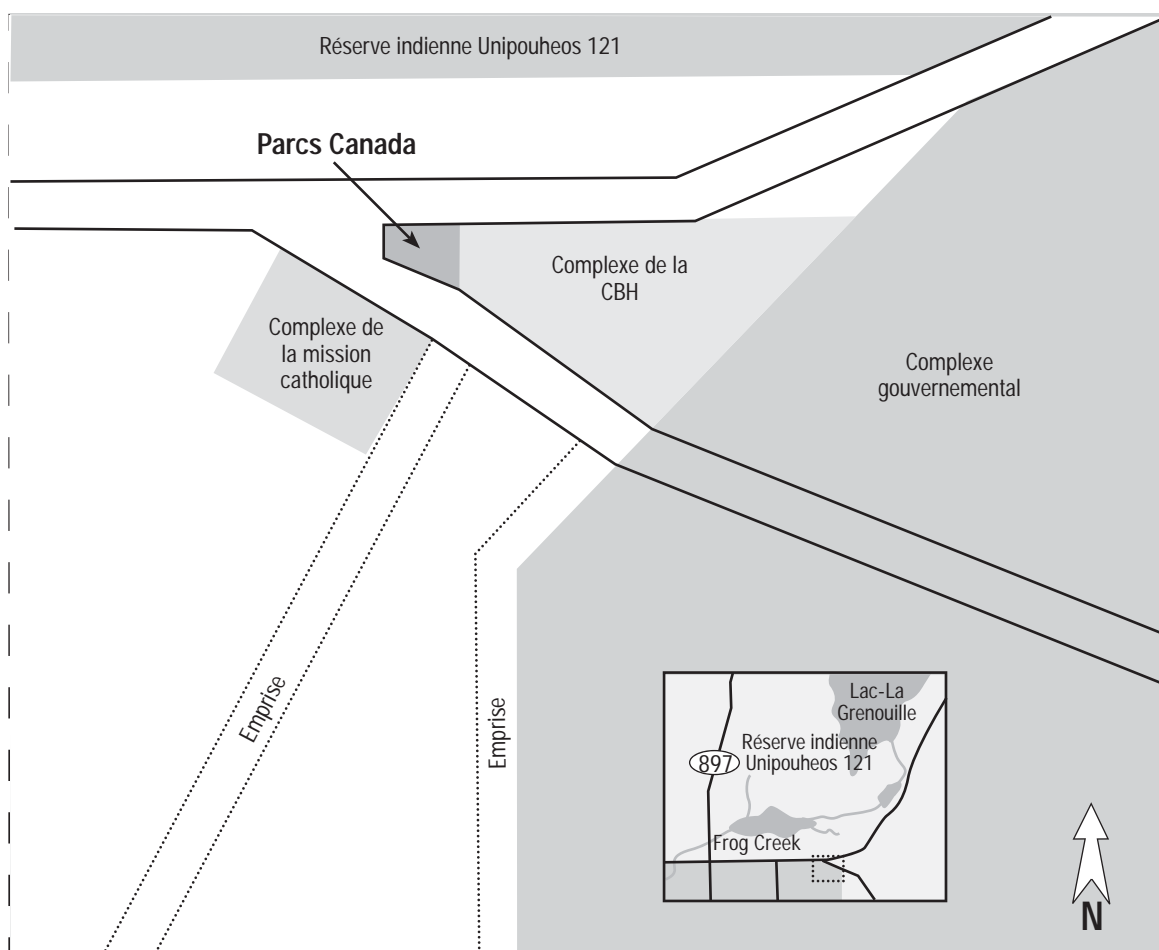
Le lieu désigné pour le LHNC du Fort-Battleford comprend la zone historique aménagée et utilisée par la PCN-O entre 1876 et 1885. Selon l'énoncé d'intégrité commémorative actuel, il s'agit d'une zone en forme de losange qui s'étend à partir du confluent de la rivière Battle et de la rivière Saskatchewan-Nord, le long des rives des deux rivières vers le cimetière de la PCN-O, et qui comprend le lieu de sépulture des huit guerriers autochtones qui ont été exécutés pour leur participation à la rébellion ou résistance en 1885. Les Premières nations

donnent souvent maintenant à cet endroit le nom de « Tombe de Wandering Spirit », en référence au chef de guerre cri, Wandering Spirit, l'un des guerriers enterrés ici.

1.5.2 Frenchman Butte

Selon les recommandations de la CLMHC, Frenchman Butte revêt une importance historique nationale à cause :

- de son association avec le combat ayant opposé en mai 1885, un groupe d'Autochtones fortement retranchés, commandés par Wandering Spirit, et les troupes canadiennes commandées par le général T.B. Strange, avec les opérations de



Lieu désigné du lieu historique national du Lac-La Grenouille

la colonne du général Strange au cours de la rébellion ou résistance du Nord-Ouest et avec la rébellion ou résistance du Nord-Ouest de 1885.

Le lieu désigné pour le LHNC de Frenchman Butte comprend les 7,3 hectares dont Parcs Canada est propriétaire, et notamment l'endroit occupé par les guerriers cris et marqué par une série de tranchées défensives. Il comprend également la crête qui se trouve en face, au sud, sur laquelle la milice canadienne a installé ses canons, la vallée du ruisseau Little Red Deer, qui sépare les deux positions, et les tranchées qui auraient été creusées pour les civils cris et les otages pendant le combat.

1.5.3 Lac-La Grenouille

Selon les recommandations de la CLMHC, le Lac-La Grenouille constitue un lieu historique national important à cause :

- de son association avec les événements tragiques du 2 avril 1885;
- de sa signification pour les diverses parties en cause;
- de son association avec les tensions et les événements qui ont conduit à cet événement de 1885 et qui en ont découlé.

Le lieu désigné pour le LHNC du Lac-La Grenouille comprend toute la zone associée aux événements du 2 avril 1885. Il comprend les vestiges archéologiques du peuplement historique du Lac-La Grenouille, l'endroit où était situé le moulin, le camp des Cris des bois commandés par le chef Unipouheos, le camp des Cris des plaines du chef Big Bear et le cimetière où ont été enterrés les neuf hommes tués. Parcs Canada est propriétaire du terrain de 0,2 acre qui comprend le cimetière. La province de l'Alberta et les Premières nations de Frog Lake sont propriétaires du reste du lieu désigné.

2 Vision

Les lieux historiques nationaux du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille permettront aux visiteurs de pénétrer dans l'univers du Nord-Ouest canadien, pendant une période charnière difficile lors de laquelle le paysage marqué par les Premières nations et les Métis cède la place à un territoire du Dominion du Canada régi par ses institutions, ses lois et sa vision d'une économie agricole. L'emplacement superbe et riche en évocations historiques du fort Battleford, au confluent de la rivière Saskatchewan Nord et de la rivière Battle, les cinq bâtiments historiques ainsi que les nombreux éléments archéologiques créent un décor authentique pour un programme varié et dynamique à l'intention des visiteurs, qui redonnera vie au fort de la Police à cheval du Nord-Ouest, pour le plus grand plaisir de tous. Le LHNC du Fort-Battleford sera renommé pour son interprétation et sa programmation novatrices et sensibles, qui susciteront la réflexion et aideront le visiteur à mieux comprendre, émotivement et intellectuellement, l'importance de ce lieu dans l'implantation du gouvernement canadien dans les Prairies, et le rôle qu'il a joué dans la rébellion ou résistance de 1885, selon les différents points de vue du gouvernement canadien, des autochtones et des pionniers.

Les LHNC de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille feront partie intégrante des activités et des programmes du LHNC du Fort-Battleford. Ensemble, ils évoqueront la série d'événements tragiques déclenchée en 1885, lorsque des pionniers du Lac-La Grenouille ont été assassinés par des guerriers cris dirigés par Wandering Spirit, l'affrontement militaire qui a eu lieu deux mois plus tard entre les Cris et la milice canadienne à Frenchman Butte et, finalement, les procès, les condamnations, les exécutions et les inhumations des accusés au fort Battleford. Les lieux historiques du Lac-La Grenouille et de Frenchman Butte demeureront des lieux non opérationnels. Divers renseignements préalables à la visite, commodes et facilement accessibles, permettront aux visiteurs de comprendre non seulement ce qui s'est passé dans ces lieux, mais les raisons de ces événements et leurs conséquences pour les groupes concernés. Des organismes locaux intéressés eux aussi par l'histoire de ces lieux offriront une interprétation additionnelle. Les lieux seront bien entretenus et offriront des services de base aux visiteurs pour les inciter à explorer l'endroit. Les panneaux d'interprétation seront simples et discrets. Les expériences offertes aux visiteurs reposeront sur cette connexion immédiate et puissante entre l'histoire et le lieu, déclenchée par la compréhension des visiteurs et un paysage naturel qui a peu changé depuis 1885.

Le LHNC du Fort-Battleford constituera un attrait majeur au sein d'un regroupement de lieux historiques qui feront de la région de Battleford une destination touristique populaire, historiquement et culturellement riche. De pair avec les lieux historiques du Lac-La Grenouille et de Frenchman Butte, il formera le noyau d'un ensemble d'événements, de personnes et de lieux historiques liés à la rébellion ou résistance de 1885. Grâce à un réseau coopératif d'organisations gouvernementales, non gouvernementales et autochtones, les visiteurs seront invités à retracer et à revivre les événements dramatiques, complexes et fascinants qui se sont déroulés dans les Prairies canadiennes au printemps et à l'été 1885.



3 Situation Actuelle

La présente section a pour objet d'examiner l'état actuel de chacun des lieux du point de vue de la protection des ressources, de la communication des messages et des services aux visiteurs. L'évaluation de la situation actuelle du LHNC du Fort-Battleford est basée en partie sur un examen systématique du plan directeur de 2000 visant à établir quels progrès ont été accomplis durant les cinq dernières années, quels objectifs il reste encore à atteindre, lesquels ne sont plus pertinents et quelles nouvelles priorités ou possibilités sont apparues depuis sa rédaction. En ce qui concerne Frenchman Butte, l'examen est basé sur l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu, faite à l'automne 2005. Le Lac-La Grenouille n'a fait l'objet d'aucune évaluation officielle de l'intégrité commémorative, mais l'énoncé d'intégrité commémorative, approuvé en 2006, a servi de base à un examen informel.

Des consultations publiques avec des intervenants locaux, les autres niveaux de gouvernement et le grand public ont permis d'en apprendre davantage sur l'efficacité du fonctionnement de ces lieux historiques nationaux.

3.1 Fort-Battleford

Description

Le LHNC du Fort-Battleford couvre un terrain de 22,8 hectares, comprenant cinq bâtiments subsistants de l'époque 1876-1924, une palissade reconstruite qui entoure quatre des bâtiments et un grand nombre d'éléments archéologiques et de sentiers historiques qui donnent une idée de l'ensemble du poste original. Le lieu de sépulture des huit guerriers des Premières nations exécutés pour leur participation à la rébellion ou résistance de 1885 est situé près de la propriété de Parcs Canada, mais à l'intérieur du lieu désigné. Le fort a été occupé jusqu'en 1924, d'abord par la Police à cheval du Nord-Ouest puis par la Gendarmerie royale du Canada. Il est demeuré vacant pendant de nombreuses années, mais il a été rouvert en 1948 comme musée local. En 1951, la propriété a été transférée au gouvernement du Canada, pour être gérée comme lieu historique national par Parcs Canada.

Le lieu a récemment subi une rénovation majeure avec la construction du nouveau centre d'accueil, édifié en partenariat avec la ville de Battleford. Le centre comprend une aire d'accueil, une boutique de cadeaux, un petit comptoir de vente d'aliments et les bureaux administratifs de Parcs Canada. Il comprend aussi une vaste aire d'exposition dans laquelle la ville de Battleford doit installer une exposition sur l'histoire de la région et sur Government Ridge, qui se trouve de l'autre côté de la vallée. Le nouveau centre d'accueil a été construit comme modèle de viabilité écologique, et est doté d'une éolienne et de panneaux solaires qui fournissent l'électricité et le chauffage.

Ressources culturelles

Les cinq bâtiments subsistants ont été stabilisés, mais il faudra effectuer des travaux de restauration d'envergure à la résidence du commandant et aux quartiers des officiers. Il faudra également des réparations mineures aux trois autres bâtiments historiques. Les éléments archéologiques sont en bon état, mais il faut les surveiller constamment pour éviter que l'usage et la végétation ne les détériorent.

Mise en valeur du patrimoine

Le LHNC du Fort-Battleford est pleinement opérationnel et est ouvert au public depuis le long week-end de mai jusqu'à l'Action de grâces. Il offre un éventail de programmes de nature à satisfaire les visiteurs de tous âges. Le visiteur typique peut faire une visite guidée de deux heures et demie ou explorer le lieu par lui-même à l'aide d'une brochure. Le visiteur passe d'abord par le nouveau centre d'accueil, où il reçoit des renseignements et est invité à visiter les nouvelles expositions installées dans la caserne no 5, ainsi que les quatre autres bâtiments historiques, où il trouvera aussi des expositions et des meubles d'époque. Il est également invité à participer aux programmes destinés aux visiteurs, qui comprennent des démonstrations de tir de canon et de nombreuses autres activités. Le fait que certains des bâtiments ne sont pas situés à leur emplacement original est considéré comme nuisant à l'authenticité historique du lieu et comme gênant l'interprétation de la disposition originale des lieux. Au cours des cinq prochaines années, les gestionnaires détermineront s'il est préférable de ramener les bâtiments à leurs emplacements originaux ou de les laisser là où ils sont actuellement.

On a élaboré un éventail de programmes, destinés aux écoles élémentaires, basés sur des sujets dont traite le programme scolaire, comme l'exercice militaire, les répercussions de l'arrivée des Européens sur les Premières nations et l'atelier « Points de vue multiples », une expérience d'apprentissage interactive qui explore comment des personnes différentes peuvent voir et comprendre des événements de façons différentes. Dans le passé, l'interprétation de sujets difficiles comme la pendaison des huit guerriers des Premières nations et leur lieu de sépulture n'occupaient pas beaucoup de place dans le programme d'interprétation, mais Parcs Canada et ses partenaires autochtones considèrent que le temps est venu de traiter de ces sujets d'une façon sensible et équilibrée.

On peut également trouver sur le site Web de Parcs Canada une page qui présente un contexte historique et des renseignements sur les activités et les programmes éducatifs du LHNC du Fort-Battleford.



Résidence du commandant et quartiers des officiers (Parcs Canada)

Services aux visiteurs

La construction du nouveau centre d'accueil a créé la possibilité d'attirer une nouvelle clientèle et d'étendre les programmes offerts sur place. Ce niveau de services accru encouragera les visiteurs à rester plus longtemps et à prendre davantage de temps pour explorer l'ensemble du site. Le nouvel espace intérieur a facilité la réception de grands groupes et a fait naître la possibilité d'y tenir un éventail d'activités communautaires qui augmenteront la visibilité du lieu historique national.

3.2 Frenchman Butte

Description

Le LHNC de Frenchman Butte est situé sur un coteau en pente douce à environ cinq kilomètres à l'ouest du hameau de Frenchman Butte sur la rivière Saskatchewan-Nord. Parcs Canada possède une parcelle de terrain de 7,3 hectares où se trouvent 98 tranchées défensives creusées par les guerriers cris en 1885. Le lieu est couvert en grande partie d'une forêt de tremble, mais offre des vues sur les champs environnants. On n'y observe pratiquement aucune structure moderne, de sorte que le paysage a peu changé depuis 1885. Le « lieu désigné » comprend aussi des ressources situées à l'extérieur de la propriété de Parcs Canada, mais ses limites n'ont jamais été indiquées avec précision sur une carte.

Protection des ressources patrimoniales

Le paysage naturel et le réseau de tranchées défensives sont les principales ressources

culturelles du lieu. Les tranchées, de simples trous creusés à la hâte, sont remarquablement bien conservées, mais une accumulation de feuilles, d'arbres morts et de nouvelles pousses a commencé à les dissimuler. Si on laisse ce processus naturel suivre son cours, elles pourraient venir à disparaître complètement.

Mise en valeur du patrimoine

Comme le lieu n'est pas opérationnel, la mise en valeur de Frenchman Butte est limitée à une interprétation statique. Au début des années 1990, le musée de Frenchman Butte a installé des panneaux d'interprétation avec le soutien financier de Parcs Canada. Une grande carte située près du terrain de stationnement indique le lieu aux visiteurs et précise l'emplacement des tranchées et du réseau de sentiers. Le texte d'accompagnement décrit les principaux acteurs des événements et résume brièvement l'affrontement militaire du 28 mai 1885. Toutefois, on n'y trouve pas de messages sur l'importance nationale du

lieu et l'événement n'y est pas situé dans une perspective historique générale. Les sentiers qui sillonnent le lieu patrimonial sont parsemés de simples panneaux de bois attirant l'attention des visiteurs sur des tranchées qui autrement pourraient passer inaperçues. Tous les panneaux sont détériorés et doivent être remplacés. Le cairn de la Commission des lieux et monuments historiques est au sommet de la crête qui surplombe la vallée du ruisseau Little Red Deer, en face de la crête où se trouvaient les soldats du général Strange. Bien que cette crête fasse partie du lieu désigné, aucune information n'est fournie sur son importance dans l'événement.

Le musée de Frenchman Butte, qui se trouve à une distance d'environ cinq kilomètres, fournit des éléments d'interprétation supplémentaires et organise des visites du lieu. L'efficacité de ce programme est amoindrie par l'absence d'information sur ces services au lieu même et dans le matériel publicitaire. Bien que le lieu soit mentionné sur le site Web de Parcs Canada dans le cadre de l'histoire du fort Battleford, on n'y fait pas état de son statut de lieu historique national détenu et administré par Parcs Canada. L'Agence ne diffuse pas non plus d'information aux éventuels visiteurs du lieu pour les aider à mieux le connaître et à comprendre son importance.

Installations pour les visiteurs et gestion du lieu

Frenchman Butte est administré par le LHNC du Fort-Battleford. On y trouve un terrain de stationnement, une table de pique-nique et deux toilettes sèches. L'entretien de base est assuré en vertu d'un contrat local, mais il n'existe aucun processus de surveillance officiel pour documenter les changements ou les menaces aux ressources culturelles ou naturelles. Comme le lieu n'est pas opérationnel, on ne possède aucune information sur le nombre de visiteurs ou sur l'efficacité de la mise en valeur du lieu pour diffuser les messages sur son importance nationale.



Panneau d'orientation à Frenchman Butte (Parcs Canada)

3.3 Lac-La Grenouille

Description

Le LHNC du Lac-La Grenouille est situé le long de la limite sud de la réserve indienne Unipouheos 121, qui fait partie du territoire de la Première nation de Frog Lake. Le lieu désigné est un vaste secteur qui comprend le cimetière, les vestiges archéologiques de l'établissement historique du Lac-La Grenouille et les emplacements des camps des Cris des bois et des Cris des plaines en 1885. La majeure partie du terrain couvert par le lieu désigné appartient à la province de l'Alberta ou à la Première nation de Frog Lake. Parcs Canada est responsable d'une parcelle de 0,2 acre qui comprend les lieux de sépulture des neuf hommes tués en 1885. Le petit cimetière est entouré d'une clôture de treillis métallique et contient huit tombes, ainsi que le cairn de la CLMHC qui porte toujours la plaque érigée en 1923.

Protection des ressources patrimoniales

Les ressources culturelles, qui se limitent aux sépultures, aux croix, à la pierre tombale et au cairn, ne sont pas menacées, mais elles nécessitent une surveillance et un entretien réguliers. L'étendue du lieu désigné a été décrite de façon générale dans l'énoncé d'intégrité commémorative, mais ses limites n'ont pas été établies avec précision parce que les ressources archéologiques n'ont pas fait l'objet d'études et d'examen complets.

Mise en valeur du patrimoine

Le niveau et la qualité de l'interprétation sont inadéquats. La plaque de 1923 ne correspond pas aux connaissances actuelles sur l'importance du lieu et la CLMHC a recommandé qu'on l'enlève. Un nouveau texte a été préparé, mais la plaque n'a pas encore été installée. Parcs Canada n'offre aucune autre interprétation du lieu, bien que la province de l'Alberta ait érigé une série de panneaux d'interprétation sur le territoire qu'elle possède immédiatement à l'extérieur des limites du cimetière. Ces panneaux présentent une interprétation plus complète et plus équilibrée du lieu, mais ils ont été abimés par les intempéries et ne sont plus lisibles. Toutefois,



Le cairn, les croix et la pierre tombale du LHNC du Lac-La Grenouille (Parcs Canada)

la province est en train de les renouveler et a demandé à Parcs Canada de participer à cette initiative. L'interprétation de la rébellion ou résistance de 1885 au fort Battleford comprend de l'information sur le Lac-La Grenouille, mais on ne fait aucune promotion active du lieu et le site Web de Parcs Canada ne donne aucune information expliquant les raisons de son importance et indiquant où il se trouve.

Installations pour les visiteurs et gestion du lieu

La gestion du LHNC du Lac-La Grenouille relève du LHNC du Fort-Battleford et fait l'objet d'une surveillance annuelle. Il n'existe aucun service aux visiteurs sur place et aucun matériel de préparation aux visites. Les panneaux de signalisation qui indiquent aux visiteurs où se trouve le lieu à partir de la route sont trop vieux et inadéquats. Le lieu est inspecté une fois par année, mais faute de services sur place, on n'a pas jugé nécessaire d'en assurer l'entretien courant au moyen d'un contrat local.

4 Objectifs Et Mesures De Gestion

Cette section cerne les buts, les objectifs et les mesures qui orienteront la gestion du lieu dans les domaines de la protection du patrimoine, des expériences offertes aux visiteurs, de l'éducation, des services sur place, de l'administration et de l'exploitation, des partenariats et de la participation de la collectivité. Les buts et objectifs sont à long terme et les mesures qui en découlent sont mesurables et réalisables au cours des cinq prochaines années.

4.1 Protection des ressources patrimoniales

La protection des ressources patrimoniales d'un lieu pour les générations actuelles et futures est l'un des principaux éléments du mandat de Parcs Canada. Sans protection adéquate, la valeur du lieu et son importance ne peuvent être maintenus. Le but visé par la protection des ressources patrimoniales du fort Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille est d'assurer l'intégrité commémorative des lieux et de protéger leurs valeurs historiques conformément à la Politique de gestion des ressources culturelles de Parcs Canada. Les cinq bâtiments du fort Battleford sont désignés propriétés patrimoniales fédérales en vertu de la Politique du Conseil du Trésor sur les édifices à valeur patrimoniale, administrée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada. La résidence du commandant est une propriété patrimoniale classée et les autres sont reconnues. Tous les travaux effectués dans ces édifices doivent être conformes aux procédures d'examen requises ainsi qu'aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.

4.1.1 Objectifs

Fort Battleford

- Assurer la conservation des cinq édifices historiques.
- Assurer un niveau d'authenticité historique élevé des édifices, des éléments archéologiques et des éléments paysagers du lieu.
- Protéger la relation entre les structures historiques, l'environnement naturel et les vues sur la vallée fluviale.

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille

- Assurer la préservation des éléments archéologiques de Frenchman Butte et de leur lisibilité pour le grand public.
- Protéger l'environnement naturel qui définit la spécificité du lieu.
- Assurer la préservation des vues de Frenchman Butte qui donnent sur la crête sud où la milice canadienne a pris position.





Caserne n° 5 et centre d'accueil à l'arrière (Parcs Canada)

- Assurer la protection à long terme des ressources culturelles du Lac-La Grenouille, comme les croix et la pierre tombale.
- Gérer le cimetière du Lac-La Grenouille conformément à la Directive de gestion 2.3.1, « Restes humains, cimetières et lieux de sépulture ».

4.1.2 Mesures

Fort-Battleford

1. Mener des recherches, planifier et effectuer des travaux de conservation importants à la résidence du commandant et aux quartiers des officiers.
2. Effectuer des travaux de conservation mineurs à l'écurie des chevaux malades, à la caserne no 5 et au poste de garde.
3. Dans le cadre d'un plan d'ensemble de gestion du paysage, établir un réseau de sentiers correspondant aux sentiers historiques et définir une stratégie de gestion de la végétation aux environs des éléments archéologiques.
4. Avant d'élaborer le plan de gestion du paysage, mener une étude de toutes les ressources archéologiques au moyen de méthodes d'enregistrement non intrusives.

5. Élaborer et mettre en œuvre un processus de surveillance annuel pour évaluer l'état des ressources archéologiques et naturelles du lieu et l'impact de la fréquentation sur ces ressources.
6. Mener des recherches historiques et une évaluation archéologique des bastions et des palissades avant d'entreprendre davantage de travaux sur les palissades.
7. Continuer de remplacer les sections détériorées de la palissade par des éléments plus conformes à l'aspect original.
8. Tracer les limites précises du lieu désigné et les présenter pour approbation à la CLMHC.
9. Continuer de surveiller l'impact visuel de l'éolienne sur le caractère historique du lieu.

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille

10. Élaborer et mettre en œuvre un processus de surveillance annuel pour évaluer l'état des ressources archéologiques et naturelles du lieu et l'impact de la fréquentation sur ces ressources.
11. Élaborer des lignes directrices relatives à l'entretien et à l'aménagement du paysage pour éviter que la végétation ne détériore ou ne dissimule les éléments archéologiques.
12. Tracer avec plus de précision les limites du lieu désigné et soumettre le plan à l'approbation de la CLMHC.

4.2 Mise en valeur du patrimoine

La mise en valeur du patrimoine d'un LHNC vise deux buts principaux. Par ses expositions, ses programmes d'interprétation, d'éducation,

de diffusion externe et de marketing, elle aide le public à apprécier et à comprendre l'importance historique nationale de ces lieux. Parcs Canada reconnaît que la façon la plus efficace d'atteindre le premier but est d'offrir aux visiteurs une expérience de qualité, à la fois mémorable et significative. La qualité des expériences offertes aux visiteurs repose sur une interaction positive avec le personnel, la capacité de répondre aux besoins individuels et aux attentes des visiteurs, ainsi que la capacité de redonner vie au lieu de manière à solliciter tous les sens. Pour être positives, les expériences offertes aux visiteurs doivent également reposer sur la sécurité que procure un niveau de services et des installations appropriés.

4.2.1 Messages

Les messages sur l'importance historique nationale sont élaborés conformément aux recommandations de la CLMHC et représentent la base à partir de laquelle est conçu le programme de mise en valeur du patrimoine. La diffusion de ces messages est un élément essentiel à la préservation de l'intégrité commémorative du lieu. (Voir la section 1.5 « Objectif de commémoration et lieu désigné » pour obtenir un résumé des messages relatifs à l'importance historique nationale ».)

4.2.2 Auditoires

On peut diviser les auditoires identifiés ci-dessous en deux groupes principaux : ceux qui visitent les lieux et ceux qui n'en n'ont pas l'occasion, mais qui sont intéressés à en apprendre davantage sur ces lieux d'importance nationale. La description des auditoires s'applique surtout à Fort-Battleford, car l'éventail complet des installations et des services qui y sont offerts aux visiteurs peut attirer un grand nombre de personnes de tous ces groupes. Comme le Lac-La Grenouille et Frenchman Butte sont des lieux non opérationnels, on visera surtout pour eux les auditoires que sont les collectivités voisines, les groupes scolaires locaux et les voyageurs autonomes qui peuvent être des adultes, des familles ou des groupes organisés intéressés par

les événements de 1885. Le Lac-La Grenouille et Frenchman Butte pourront également attirer d'autres auditoires grâce à Fort-Battleford qui les inclura dans ses programmes d'interprétation et qui encouragera les gens à les visiter. Il faudra mener des recherches plus approfondies sur les divers auditoires pour définir plus précisément leur importance, leurs caractéristiques et leurs besoins. Ce travail fera partie du cycle de planification quinquennal actuel.

Résidents des collectivités environnantes

Cet auditoire connaît le lieu, y est venu une fois ou deux, mais ne voit aucune raison d'y retourner. Il faut l'y encourager en lui offrant quelque chose de nouveau et de différent sous la forme d'activités spéciales, de nouveaux programmes et d'occasions de venir participer à des activités communautaires qui peuvent ne pas être directement liées aux programmes patrimoniaux du lieu.

Personnes sans enfants

Ce sont des adultes qui voyagent de façon indépendante, sans enfants. Il s'agit essentiellement de baby boomers scolarisés, qui ont voyagé et qui recherchent des expériences d'apprentissage originales à la fois divertissantes et stimulantes au plan intellectuel. Ce groupe, qui peut comprendre des personnes âgées à mobilité réduite, voyage généralement pendant les saisons intermédiaires.



Exercice de tir au canon à Fort-Battleford (Parcs Canada)



Programme pour les enfants du Fort-Battleford (Parcs Canada)

Familles

Les familles cherchent des lieux qui proposent des activités divertissantes et instructives. Elles veulent un éventail de programmes intéressants auxquels tous les membres du groupe peuvent participer et recherchent particulièrement des programmes qui permettent aux enfants d'apprendre de façon active.

Groupes scolaires

Ces groupes, qui comprennent des étudiants de tous les niveaux, ont besoin de matériel d'apprentissage et de programmes sur place qui s'adressent à différents groupes d'âge et qui portent sur diverses matières. Ils ont besoin de trousse d'information complètes qui seront utilisées en classe avant et après la visite. La visite du lieu fait souvent partie du programme, mais elle n'est pas essentielle à l'expérience d'apprentissage.

Industrie du tourisme

Cet auditoire peut comprendre des voyageurs indépendants, des autocaristes, des congressistes et des groupes commerciaux. Malgré sa diversité, ce groupe se compose de gens qui suivent des itinéraires préparés par des agences de tourisme. C'est d'ailleurs par leur entremise qu'on peut rejoindre les voyageurs de ce groupe. Pour eux, le lieu doit répondre à des critères de qualité

pour ce qui a trait aux installations, aux toilettes et aux services de restauration, au terrain de stationnement et aux expériences offertes aux visiteurs.

Auditoire virtuel

Cet auditoire ne génère pas de revenus pour le lieu, mais il représente l'auditoire potentiel le plus important pour ce qui est de faire connaître et apprécier les lieux du grand public. Il demande une information facilement accessible dans des sites Web, des publications et des médias de marketing, présentée de manière agréable et utile. Comme ce groupe représente aussi le plus grand nouvel auditoire potentiel, la meilleure façon de l'encourager à visiter le lieu, quand il en aura l'occasion, c'est de le lui faire connaître le mieux possible.

4.2.3 Résultats/objectifs

Les résultats visés correspondent aux objectifs, en termes d'apprentissage et d'expérience, qui guident le programme de mise en valeur et les expériences offertes aux visiteurs. Ils indiquent ce que gagneront les divers groupes à visiter les lieux du point de vue de l'apprentissage, des expériences et de l'agrément. Les objectifs sont divisés en deux groupes : les objectifs généraux, communs aux trois lieux, et les objectifs particuliers, spécifiques à chacun d'eux.

Objectifs communs

- Les visiteurs comprendront l'importance du fort Battleford dans l'histoire des débuts des Territoires-du-Nord-Ouest et le rôle joué par le fort Battleford, Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille dans la rébellion ou résistance de 1885 et ses conséquences.
- Grâce à une interprétation basée sur divers points de vue, les visiteurs comprendront comment ces lieux et ces événements étaient perçus par les différents groupes concernés.
- Les Canadiens pourront en apprendre davantage sur les lieux grâce aux programmes de diffusion externe.

- La conception et l'élaboration des programmes reposeront sur une recherche solide sur les auditoires actuels et potentiels pour cerner leurs besoins et leurs attentes.
- Les activités de mise en valeur décrivent fidèlement et précisément l'histoire, et chacun des lieux est géré de façon à préserver l'authenticité de l'esprit des lieux.

Fort Battleford

- Les visiteurs de Fort-Battleford verront le lieu tel qu'il était à l'origine.
- Les visiteurs de Fort-Battleford vivront une expérience unique, sécuritaire et passionnante qui saura aller les chercher, tant du point de vue intellectuel qu'émotif.
- Le lieu de la pendaison collective et le lieu de sépulture de Wandering Spirit seront interprétés de façon respectueuse, objective et authentique pour faire comprendre aux visiteurs les raisons de ce qui s'est produit, leur faire connaître ceux qui ont été enterrés là et leur expliquer la signification des événements pour les Premières nations (Voir également la section 5.0 intitulée « Partenariats et participation du public ».)
- Le nombre de visites du lieu augmentera de dix pour cent, en particulier les visites des gens de la région.
- Les visiteurs du lieu repartiront avec le désir d'aller visiter Frenchman Butte, le Lac-La Grenouille et d'autres lieux connexes de la région.

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille¹

- Les expériences offertes aux visiteurs de ces lieux seront enrichies par de l'information préalable à la visite.

¹ Comme Parcs Canada ne détient qu'une petite partie du territoire désigné sous le nom de lieu historique national du Lac-La Grenouille, l'efficacité de la mise en valeur du lieu passe par un partenariat avec la province de l'Alberta et la Première nation de Frog Lake. On trouvera une description plus détaillée du lieu à la section 5.0 intitulée « Partenariats et participation du public ».



Lieu de sépulture de Wandering Spirit (Parcs Canada)

- Les visiteurs seront encouragés à explorer l'environnement naturel par eux-mêmes.
- Les médias d'interprétation stimuleront l'imaginaire en incitant les visiteurs à « revivre » ce qui s'est produit dans ces lieux, mais ne nuiront pas au caractère historique des lieux.
- Les visiteurs comprendront qu'il s'agit là de ressources archéologiques fragiles et précieuses pour l'ensemble des Canadiens.

4.2.4 Mesures/méthodes

Les mesures décrivent des produits ou des initiatives mesurables et réalisables au cours des cinq prochaines années. Les mesures de mise en valeur du patrimoine se divisent en deux catégories : les produits sur les lieux, et les initiatives de diffusion externe et de marketing.

Mesures de mise en valeur des lieux

Fort-Battleford

1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie générale d'interprétation qui exploitera le potentiel des installations pour les visiteurs, concevoir de nouveaux

programmes et activités s'adressant à divers auditoires et intégrer une approche d'interprétation du lieu présentant plusieurs points de vue.

2. Élaborer un plan d'aménagement du paysage qui répondra aux besoins suivants :

- Réorganiser le flux des visiteurs de manière à les encourager à explorer tout le lieu plutôt que de se limiter aux édifices qui se trouvent dans l'enceinte reconstruite.
 - Tracer des sentiers qui mèneront au terrain de camping adjacent et qui seront reliés à la piste que doit tracer la Ville de Battleford jusqu'au lieu de sépulture de Wandering Spirit.
 - Marquer et interpréter les éléments archéologiques du lieu au moyen de méthodes d'interprétation novatrices qui auront un fort impact visuel, mais garderont intacts les éléments archéologiques et les paysages du lieu.
 - Proposer des points de vue qui permettront aux visiteurs de s'orienter dans le paysage environnant.
3. Mettre en œuvre le plan d'aménagement du paysage comprenant des panneaux de signalisation et des balises de sentiers qui attireront l'attention sur les ressources archéologiques et les vues sur la vallée.
4. Mettre en valeur au moins un des éléments archéologiques décrits ci-dessus et mesurer son efficacité quant à l'interprétation et voir s'il aide les visiteurs à se représenter l'aspect original du lieu.
5. Demander l'avis des Aînés pour formuler une interprétation nuancée de certains sujets comme l'arrestation du chef Poundmaker, les pendants collectives et



Le cairn de la CLMHC à Frenchman Butte avec vue sur la crête Sud où le général Strange avait installé ses pièces (Parcs Canada.)

le lieu de sépulture de Wandering Spirit, dans le respect des faits et des personnes, et de manière à inciter les visiteurs à réfléchir à ces événements et à leurs causes du point de vue des différentes parties concernées.

6. Préparer une vérification et un inventaire exhaustif des récits oraux de la rébellion ou résistance de 1885, déjà recueillis par Parcs Canada ou d'autres organisations.

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille

7. Élaborer un concept d'interprétation pour Frenchman Butte et installer de nouveaux panneaux d'interprétation qui orienteront les visiteurs et attireront leur attention sur les parties du lieu désigné qui ne se trouvent pas sur la propriété de Parcs Canada.
8. Préparer une brochure sur Frenchman Butte qui permettra de mieux comprendre l'importance des ressources que ne le font les panneaux installés sur place.
9. Collaborer avec la province à la conception, à l'installation et à la traduction de nouveaux panneaux du Lac-La Grenouille (Voir « Partenariats et participation du public »).

10. Enlever la plaque de 1923 du Lac-La Grenouille et installer la nouvelle plaque de la CLMHC.

Mesures de diffusion externe et marketing

11. Tirer parti des études de marché existantes pour définir les auditoires et les besoins des visiteurs, et réaliser des sondages spécifiques aux lieux pour évaluer les expériences offertes aux visiteurs et trouver quelles améliorations à apporter pour attirer de nouveaux auditoires.
12. Élaborer et mettre en œuvre un plan de marketing basé sur des recherches sérieuses sur le fort Battleford et comprenant Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille.
13. En consultation avec les intéressés, élaborer un média approprié pour promouvoir le réseau des lieux commémorant les événements de 1885 comme expérience touristique intégrée. Cela pourrait comprendre des itinéraires d'excursion, des brochures imprimées ou des visites audio sur CD Rom ou téléchargeables sur Internet.
14. Ajouter au site Web de Parcs Canada des pages sur Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille, ainsi que des liens avec d'autres lieux reliés aux événements de 1885.
15. Concevoir et proposer au public des activités et programmes spéciaux au fort Battleford qui seront axés sur les auditoires locaux pour faire connaître et apprécier le lieu dans ses environs immédiats (p. ex. déjeuners du patrimoine, programmes à la lueur des chandelles, présentation de canons).
16. Produire davantage de matériel scolaire comprenant des plans de cours et d'autres documents de soutien qui pourront être

utilisés seuls ou parallèlement à une visite au fort Battleford, à Frenchman Butte ou à le Lac-La Grenouille.

17. Concevoir de nouveaux ateliers spécialisés s'adressant à des élèves de divers niveaux.
18. Élaborer des programmes de diffusion externe qui seront présentés lors d'événements locaux ou dans des endroits situés à proximité, comme le parc provincial de Battleford, afin de sensibiliser davantage le public et d'encourager d'autres personnes à visiter le fort Battleford.
19. Renouveler et améliorer les panneaux de signalisation routière qui indiquent la direction du Lac-La Grenouille et de Frenchman Butte.
20. Évaluer l'efficacité de la signalisation routière indiquant où se trouvent les lieux.

4.3 Services aux visiteurs et installations

4.3.1 Objectifs

- Fournir un environnement sécuritaire et agréable.



Nouveau bâtiment d'administration et centre d'accueil (Parcs Canada)

- Exploiter au maximum le potentiel du nouveau centre d'accueil afin d'améliorer et de diversifier les expériences offertes aux visiteurs du fort Battleford.
- Faire de Fort-Battleford un centre de vie communautaire important pour Battleford.
- Rendre Fort-Battleford accessible à tous les visiteurs.
- Fournir des services de base et assurer l'entretien régulier de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille comme il convient à des lieux historiques nationaux du Canada.
- Fournir un éventail de services et d'installations qui enrichiront les expériences offertes aux visiteurs et qui couvriront toutes les étapes de la visite, de la préparation jusqu'au départ du lieu.

4.3.2 Mesures

Fort Battleford

1. Dans le cadre du plan d'aménagement du paysage, fournir aux visiteurs de nouvelles installations, y compris des bancs, une aire de pique-nique et un terrain de stationnement conçu pour accueillir des autocars.



Perspective sur la vallée de la rivière Battle (Parcs Canada.)

2. Explorer diverses méthodes pour transporter les visiteurs sur les lieux.
3. Prolonger la saison et les heures d'activité et évaluer l'impact de cette mesure sur le nombre de visiteurs.
4. Mettre le lieu à la disposition des organisateurs d'activités communautaires et y autoriser des utilisations compatibles.

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille

5. Maintenir à Frenchman Butte des services aux visiteurs comme des toilettes publiques, des foyers et des aires de pique-nique.
6. Améliorer les sentiers à Frenchman Butte en installant des trottoirs de bois dans les zones humides.
7. Travailler avec la province de l'Alberta et la Première nation de Frog Lake pour améliorer l'accès des visiteurs à la totalité du lieu désigné.

4.4 Gestion et exploitation des lieux

4.4.1 Objectifs

- Assurer l'efficacité, l'efficience et la rentabilité de l'exploitation et de la gestion du fort Battleford.
- Faire participer la collectivité à la mise en œuvre du plan directeur.
- Faire en sorte que le personnel du fort Battleford possède les compétences et la formation nécessaires pour préserver l'intégrité commémorative du lieu et offrir des expériences de qualité aux visiteurs.

4.4.2 Mesures

1. Conserver au comité consultatif du Fort-Battleford un rôle clé dans le processus décisionnel du lieu et tenir une réunion annuelle pour recueillir et analyser les commentaires sur les progrès réalisés.
2. Éliminer les édifices contemporains du lieu historique, y compris l'ancien centre d'accueil, l'édifice administratif et l'atelier d'entretien, et restaurer le paysage.
3. Conclure une entente avec la Ville de Battleford pour définir les conditions de l'exploitation actuelle et de l'utilisation du centre d'accueil.
4. Définir les lignes directrices d'entretien qui figureront dans le contrat annuel d'entretien du LHNC de Frenchman Butte.

5. Tenir des rencontres annuelles avec les groupes d'intervenants associés à Frenchman Butte et à le Lac-La Grenouille pour mesurer les progrès relativement au plan directeur.

4.5 Intendance environnementale

4.5.1 Objectifs

- Faire de Fort-Battleford un modèle d'environnement durable.
- Protéger l'environnement naturel de Fort-Battleford et de Frenchman Butte, qui constitue un élément caractéristique de ces lieux historiques.

4.5.2 Mesures

1. Promouvoir Fort-Battleford en tant que modèle d'environnement durable, préparer des trousseaux d'information sur la conception et l'efficacité de la génératrice éolienne et sur l'efficacité énergétique du centre d'accueil et inclure ces éléments dans le programme global d'interprétation du lieu.
2. Surveiller l'état de l'environnement naturel, y compris des espèces en péril de Fort-Battleford et de Frenchman Butte, dans le cadre de l'examen annuel du lieu.
3. Examiner la nécessité d'obtenir des droits d'exploitation du pétrole et du gaz pour veiller à la protection des ressources patrimoniales.



5 Participation Du Public Et Partenariats

Fort-Battleford a établi des relations bénéfiques mutuelles de longue date avec les autres ordres de gouvernement, les groupes d'intérêt communautaires et les entreprises. Les consultations publiques ont permis de renforcer les relations avec les principaux intervenants et d'en identifier de nouveaux. Parcs Canada continuera de cultiver ces relations, qui peuvent contribuer de manière considérable à la protection et à la mise en valeur de ces lieux, en plus d'en rehausser la valeur en tant que biens patrimoniaux de la collectivité.

5.1 Objectifs

- Encourager le sentiment de responsabilité partagée et de participation à la gestion de ces lieux grâce à une communication continue et ouverte entre Parcs Canada, ses partenaires et les intervenants.
- Collaborer avec d'autres lieux patrimoniaux et les organisations touristiques de la région de Battleford afin de promouvoir la richesse et la diversité des attraits culturels et patrimoniaux qu'offre la collectivité.
- Travailler avec les autres ordres de gouvernement et d'autres organisations pour atteindre nos buts communs de préservation et d'interprétation du patrimoine.

5.2 Mesures

Fort Battleford

1. Travailler avec la ville de Battleford sur une nouvelle exposition à monter dans les locaux du centre d'accueil pour veiller à ce qu'elle complète les expositions de Parcs Canada et, à ce qu'ensemble, elles proposent une introduction harmonieuse à l'histoire de la région.
2. Encourager et soutenir le Conseil tribal de Battleford et la ville de Battleford pour la protection et de la mise en valeur du lieu de sépulture de Wandering Spirit.
3. Soutenir et encourager les initiatives locales d'interprétation des ressources naturelles et historiques de l'ensemble du paysage aux environs de Fort-Battleford, y compris Government Ridge et les vallées de la rivière Saskatchewan Nord et de la rivière Battle.
4. Soutenir le rôle de Battleford Tourism et des autres organisations concernées, en vue de la coordination de la participation de Parcs Canada aux initiatives de marketing conjointes, y compris en ce qui a trait au matériel de promotion, aux foires commerciales et aux liens avec d'autres lieux.
5. Collaborer avec les autres attractions et lieux patrimoniaux pour faire la

promotion croisée du réseau des lieux de la région et offrir aux exploitants d'agences et aux organisations touristiques la possibilité d'en apprendre davantage sur chaque lieu tous les ans.

6. Travailler avec d'autres organisations pour promouvoir le réseau de 1885 en tant que produit touristique intégré.
7. Encourager et soutenir les Amis du fort Battleford et la ville de Battleford dans l'utilisation du lieu à titre d'endroit idéal pour les activités et les manifestations locales dans le but de sensibiliser le public au lieu.

Frenchman Butte

8. Établir des communications régulières entre le musée de Frenchman Butte et Fort-Battleford et chercher des moyens

d'aider le musée à élaborer des produits et des programmes d'interprétation particuliers.

9. Veiller à la présence de Parcs Canada lors des activités spéciales organisées par le musée.
10. Fournir des renseignements sur le musée de Frenchman Butte sur le site Web de Parcs Canada et dans le dépliant de promotion du réseau de 1885.

Lac-La Grenouille

11. Travailler avec la province de l'Alberta pour développer de nouveaux panneaux d'interprétation pour le Lac-La Grenouille, afin que les messages sur l'importance nationale soient communiqués, et ce, dans les langues appropriées.
12. Soutenir les efforts de la Première nation de Frog Lake en vue de développer des installations patrimoniales et culturelles à le Lac-La Grenouille en écrivant des lettres de soutien à l'initiative et en fournissant des conseils et une expertise professionnelle pour le développement des éléments d'interprétation.



Sentiers balisés à Frenchman Butte (Parcs Canada.)

6 Résumé De L'évaluation Environnementale

Le plan directeur des lieux historiques nationaux de Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille prévoyait une évaluation environnementale tel que l'exige la Directive du Cabinet de 2004 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Le but de l'évaluation est de définir les effets environnementaux possibles de la mise en œuvre du plan et de suggérer des mesures qui pourraient en atténuer les effets négatifs (voir l'annexe).

L'évaluation environnementale a permis d'identifier les effets environnementaux possibles dans quelques secteurs clés et de recommander les actions et les mesures d'atténuation appropriées. Le travail de conservation sur les cinq structures historiques, l'élimination de l'ancien bâtiment administratif et de l'ancien centre d'accueil de Fort-Battleford et toutes les interventions liées à la mise en œuvre du plan d'aménagement de Fort-Battleford et de Frenchman Butte feront l'objet d'évaluations environnementales particulières en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale avant le début des travaux. Dans l'élaboration des lignes directrices sur l'aménagement paysager de Fort-Battleford et de Frenchman Butte, il faudra tenir compte de facteurs comme l'impact sur les ressources culturelles, l'utilisation de pesticides et l'habitat faunique. L'évaluation classe l'augmentation des visites parmi les effets négatifs possibles sur le lieu, car elle entraînera un compactage du sol, en plus d'endommager les ressources culturelles et de favoriser le vandalisme. On considère que la proposition d'examiner annuellement les lieux, pour en vérifier l'état et évaluer les effets dus à leur utilisation, est une mesure d'atténuation suffisante.



Entrée de Fort-Battleford (Parcs Canada)



7 Tableau De Mise En Œuvre

La liste ci-dessous résume les mesures à réaliser d'ici cinq ans. Le texte de certaines des mesures énumérées ci-dessous a été abrégé par rapport au texte du plan.

4.1 Protection des ressources patrimoniales

Fort Battleford

Mesures	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12
1 Mener des recherches, planifier et effectuer des travaux de conservation importants à la résidence du commandant et aux quartiers des officiers.		•	•	•	•
2 Effectuer des travaux de conservation légers à l'écurie des chevaux malades, à la caserne no 5 et au poste de garde.			•	•	•
3 Dans le cadre d'un plan d'ensemble de gestion du paysage, établir un réseau de sentiers correspondant aux sentiers historiques.	Voir la mesure 2 : Mise en valeur du patrimoine				
4 Avant d'élaborer le plan de gestion du paysage, mener une étude de toutes les ressources archéologiques au moyen de méthodes d'enregistrement non intrusives.	•				
5 Élaborer et mettre en œuvre un processus de surveillance annuel pour évaluer l'état des ressources archéologiques et naturelles du lieu et l'impact de l'utilisation sur ces ressources.		•	•	•	•
6 Mener des recherches historiques et une évaluation archéologique des bastions et des palissades.	•	•	•	•	•
7 Continuer de remplacer les sections détériorées de la palissade par des éléments plus conformes à l'aspect original.	•	•	•	•	•
8 Tracer les limites précises du lieu désigné et les présenter pour approbation à la CLMHC.		•	•		
9 Continuer de surveiller l'impact visuel de l'éolienne sur le caractère historique du lieu.	•	•	•	•	•

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille

10 Élaborer et mettre en œuvre un processus de surveillance annuel pour évaluer l'état des ressources archéologiques et naturelles du lieu.	•	•	•	•	•
11 Élaborer des lignes directrices relatives à l'aménagement du paysage de Frenchman Butte.	•				
12 Voir Mesure 8 ci-dessus.		•	•		

4.2 Mise en valeur du patrimoine

Fort Battleford : surplace

1 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie générale d'interprétation.	•	•	•	•	•
2 Élaborer un plan d'aménagement du paysage et de services aux visiteurs.	•	•			

3	Mettre en œuvre le plan d'aménagement du paysage et de services aux visiteurs.		•	•	•	•
4	Mettre en valeur au moins un des éléments archéologiques décrits ci-dessus.		•		•	
5	Demander l'avis des Aînés pour formuler une interprétation nuancée de certains événements ou lieux liés à l'histoire des Premières nations.	•	•	•	•	•
6	Préparer une vérification et un inventaire exhaustif des récits oraux de la rébellion ou résistance de 1885.		•			

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille : surplace

7	Élaborer un concept d'interprétation pour Frenchman Butte et installer de nouveaux panneaux d'interprétation.	•	•	•	•	•
8	Préparer une brochure sur Frenchman Butte.		•	•	•	
9	Collaborer avec la province à la conception, à l'installation et à la traduction des nouveaux panneaux du Lac-La Grenouille.	•	•			
10	Enlever la plaque de 1923 du Lac-La Grenouille et installer la nouvelle plaque de la CLMHC.		•			

Diffusion externe et marketing

11	Tirer parti des études de marché existantes pour définir les auditoires et les besoins des visiteurs, et réaliser des sondages spécifiques aux lieux.	•				
12	Élaborer et mettre en œuvre un plan de marketing.	•	•	•	•	•
13	En consultation avec les intéressés, élaborer un média approprié pour promouvoir le réseau des lieux commémorant les événements de 1885 comme expérience touristique intégrée.		•	•		
14	Ajouter au site Web de Parcs Canada des pages sur Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille.		•			
15	Préparer et proposer au public des activités et programmes spéciaux au fort Battleford qui seront axés sur les auditoires locaux.	•	•	•	•	•
16	Produire davantage de matériel scolaire.	•	•			
17	Concevoir de nouveaux ateliers spécialisés s'adressant à des élèves de divers niveaux.	•		•		•
18	Élaborer des programmes de diffusion externe qui seront présentés dans des endroits situés à proximité ou lors d'événements locaux.	•	•	•	•	•
19	Renouveler et améliorer les panneaux de signalisation routière qui indiquent la direction du Lac-La Grenouille et de Frenchman Butte.	•	•	•		
20	Évaluer l'efficacité de la signalisation routière indiquant où se trouvent les lieux.	•	•	•	•	•

4.3 Services aux visiteurs et installations

Fort Battleford

1	Dans le cadre du plan d'aménagement du paysage, fournir aux visiteurs de nouvelles installations, y compris des bancs, une aire de pique-nique et un terrain de stationnement conçu pour accueillir des autocars.	•	Voir Mesure 2 : Mise en valeur du patrimoine			
2	Explorer diverses méthodes pour transporter les visiteurs sur les lieux.	•	•	•	•	•
3	Prolonger la saison et les heures d'activité et évaluer l'impact de cette mesure sur le nombre de visiteurs.		•	•	•	•
4	Mettre le lieu à la disposition des organisateurs d'activités communautaires et y autoriser des utilisations compatibles.	•	•	•	•	•

Frenchman Butte et le Lac-La Grenouille

5	Maintenir à Frenchman Butte des services aux visiteurs comme des toilettes publiques, des foyers et des aires de pique-nique.	•	•	•	•	•
6	Améliorer les sentiers à Frenchman Butte en installant des trottoirs de bois dans les zones humides.		•	•		
7	Travailler avec la province de l'Alberta et la Première nation de Frog Lake pour améliorer l'accès des visiteurs à la totalité du lieu désigné.	•				

4.4 Gestion et exploitation des lieux

1	Conserver le comité consultatif du Fort-Battleford un rôle clé dans le processus décisionnel du lieu.	•	•	•	•	•
2	Éliminer les édifices contemporains du lieu historique et restaurer les paysages.		•	•		
3	Conclure une entente avec la ville de Battleford pour définir les conditions de l'exploitation actuelle et de l'utilisation du centre d'accueil.	•				
4	Définir les lignes directrices d'entretien qui figureront dans le contrat annuel d'entretien du LHNC de Frenchman Butte.	•				
5	Tenir des rencontres annuelles avec les groupes d'intervenants associés à Frenchman Butte et à le Lac-La Grenouille pour mesurer les progrès du plan directeur.	•	•	•	•	•

4.5 Intendance environnementale

1	Promouvoir Fort-Battleford en tant que modèle d'environnement durable et préparer des troussees d'information sur le projet.	•				
2	Surveiller l'état de l'environnement naturel de Frenchman Butte dans le cadre de l'examen annuel du lieu.	•	•	•	•	•
3	Étudier la nécessité d'obtenir des droits d'exploitation du pétrole et du gaz pour veiller à la protection des ressources patrimoniales.	•				

5.0 Partenariats et participation du public

Fort Battleford

1	Travailler avec la ville de Battleford sur une nouvelle exposition à monter dans les locaux du centre d'accueil.	•	•	•	•	
2	Encourager et soutenir le Conseil tribal de Battleford et la ville de Battleford sur la voie de la protection et de la mise en valeur du lieu de sépulture de Wandering Spirit.	•	•			
3	Soutenir et encourager les initiatives locales d'interprétation des ressources naturelles et historiques de l'ensemble du paysage aux environs de Fort-Battleford.	•	•	•	•	•
4	Soutenir le rôle de Battleford Tourism et des autres organisations concernées, en vue de la coordination de la participation de Parcs Canada aux initiatives de marketing conjointes.	•	•	•	•	•
5	Collaborer avec les autres attractions et lieux patrimoniaux pour faire la promotion croisée du réseau des lieux de la région et offrir aux exploitants d'agences et aux organisations touristiques la possibilité d'en apprendre davantage sur chaque lieu tous les ans.	•	•	•	•	•
6	Travailler avec d'autres organisations pour promouvoir le réseau de 1885 en tant que produit touristique intégré.	•	•	•	•	•
7	Encourager et soutenir les Amis du fort Battleford et la ville de Battleford dans l'utilisation du lieu à titre d'endroit idéal pour les activités et les manifestations locales dans le but de sensibiliser le public du lieu.	•	•	•	•	•

Frenchman Butte

8	Établir des communications régulières entre le musée de Frenchman Butte et Fort-Battleford et chercher des moyens d'aider le musée à élaborer des produits et des programmes d'interprétation particuliers.	•	•	•	•	•
9	Veiller à la présence de Parcs Canada lors des activités spéciales organisées par le musée.	•	•	•	•	•
10	Fournir des renseignements sur le musée de Frenchman Butte sur le site Web de Parcs Canada et dans le dépliant de promotion du réseau de 1885.	•	•	•	•	•

Lac-La Grenouille

11	Travailler avec la province de l'Alberta pour développer de nouveaux panneaux d'interprétation pour le Lac-La Grenouille.	•	•			
12	Soutenir les efforts de la Première nation de Frog Lake pour développer des installations patrimoniales et culturelles à le Lac-La Grenouille.	•	•	•		

Annexe

Évaluation environnementale du plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille

1.1 Évaluation environnementale

Ce plan directeur a fait l'objet d'une évaluation environnementale, comme l'exige la Directive du Cabinet de 2004 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. L'évaluation a pour but de cerner les effets négatifs possibles sur l'environnement des orientations du plan et de suggérer des mesures pour atténuer ces effets.

Comme l'intégrité commémorative d'un lieu historique définit le cadre de responsabilité par la gestion du lieu, les initiatives du plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille, seront évaluées en fonction de leurs impacts possibles sur l'intégrité commémorative des lieux en question. On évaluera les mesures pour déterminer si elles perturbent ou menacent les ressources culturelles et naturelles. De plus, l'évaluation environnementale permettra d'étudier les effets socio-économiques des initiatives, de même que leurs impacts possibles sur la collectivité. Dans le cadre d'une évaluation, on se penche également sur les effets cumulatifs des différentes mesures. Ces effets cumulatifs résultent des effets combinés des projets et des activités au fil du temps.

Toute proposition, qu'elle soit à l'étape de la conception ou de la réalisation, pourrait faire l'objet d'une évaluation environnementale particulière en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) ou de la Directive de gestion 2.4.2 - Évaluation des impacts de Parcs Canada, selon laquelle les détails et les effets peuvent être évalués de manière plus précise.

1.2 Portée géographique et temporelle de l'évaluation

L'évaluation couvre tout le territoire désigné du lieu historique national du Fort-Battleford (fort Battleford) et du lieu historique national du Lac-La Grenouille (le Lac-La Grenouille), y compris les portions du Lac-La Grenouille appartenant à la province de l'Alberta et à la Première nation de Frog Lake. De plus, l'évaluation traite également des 7,3 hectares du lieu historique national Frenchman Butte (Frenchman Butte). La période visée par l'évaluation s'étend de l'année de parution du plan directeur précédent (2000) à la fin de la période de mise en œuvre quinquennale du présent plan (au moment où celui-ci sera examiné).

1.3 Éléments ciblés par l'évaluation

Les éléments ciblés sont les caractéristiques et les ressources sur lesquelles est axée l'évaluation, parce qu'elles contribuent de manière appréciable aux valeurs énoncées pour les lieux. On ne connaît aucune espèce de plante et aucun habitat en péril – à Fort-Battleford, à Frenchman Butte et à le Lac-La Grenouille – qui exige une évaluation plus approfondie.

À le Lac-La Grenouille, le lieu désigné comprend un cimetière, des vestiges archéologiques du peuplement du Lac-La Grenouille et les emplacements des camps des Cris des bois et des Cris des plaines de 1885. Parcs Canada est responsable d'un terrain de 0,2 acre qui englobe le cimetière bordé d'un grillage, huit tombes et le cairn de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. À Frenchman Butte, le paysage naturel et le réseau de tranchées défensives sont les principales ressources culturelles du lieu. À titre de lieu culturel, Fort-Battleford renferme des milliers d'objets historiques et d'artefacts archéologiques, quatre bâtiments « reconnus » (les quartiers des officiers, la caserne n° 5, le poste de garde et l'écurie des chevaux malades) et un bâtiment « classé » (la résidence du commandant) en vertu de la Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine.

1.4 Mesures à évaluer

Le plan directeur propose les mesures pour rehausser :

- la protection des ressources patrimoniales (section 4.1);
- la mise en valeur du patrimoine (section 4.2);
- les services aux visiteurs et les installations (section 4.3);
- l'exploitation et la gestion des lieux (section 4.4);
- l'intendance environnementale (section 4.5);
- les partenariats et la participation du public (section 5.0).

Pour chacun des objectifs, on a identifié des mesures qui auront des effets négatifs ou positifs sur l'environnement, on a évalué ces impacts possibles et recommandé des mesures d'atténuation.

Mesures visant à protéger les ressources patrimoniales (section 4.1)

- Travaux de conservation importants à la résidence du commandant et aux quartiers des officiers.
- Travaux de conservation mineurs à l'écurie des chevaux malades, à la caserne no 5 et au poste de garde.
- Remplacement des sections de la palissade qui se sont détériorées par des éléments plus conformes à l'aspect original.

Toutes les modifications apportées aux bâtiments ou aux structures patrimoniales peuvent affecter leur caractère historique et leur valeur patrimoniale. Afin de protéger la valeur patrimoniale du lieu, toutes les modifications aux bâtiments patrimoniaux de Fort-Battleford devront faire l'objet d'une évaluation environnementale spécifique en vertu de la LCEE. Ces modifications auront des effets positifs sur l'intégrité commémorative si elles préservent ces structures pour le bénéfice des futurs visiteurs. Il faut aussi tenir compte des effets sur les ressources archéologiques et les visiteurs pendant la réalisation des travaux de conservation. Les mesures d'atténuation typiques comprennent la possibilité d'organiser les travaux de façon à déranger les visiteurs le moins possible. Par l'adoption de mesures d'atténuation, on s'assure de réduire au minimum les effets sur l'environnement.

- Élaborer des lignes directrices relatives à l'entretien et à l'aménagement du paysage pour éviter que la végétation ne détériore ou ne dissimule les éléments archéologiques à Frenchman Butte.

On doit tenir compte des effets environnementaux possibles dans l'élaboration des lignes directrices sur l'entretien et de l'aménagement du paysage. Parmi les facteurs dont il faut tenir compte, il y a les impacts sur les ressources culturelles, l'utilisation de pesticides

et l'habitat faunique. Les mesures d'atténuation typiques consistent à consulter des spécialistes en archéologie et à ne toucher à aucune zone de nidification et d'habitat des animaux sauvages.

Mesures de mise en valeur du patrimoine (section 4.2)

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement pour réorganiser le flux des visiteurs, tracer de nouveaux sentiers qui suivent le réseau de sentiers d'origine, marquer et interpréter les éléments archéologiques du lieu, proposer des points de vue qui soutiendront l'interprétation et offrir davantage d'installations aux visiteurs, comme des bancs, des aires de pique-nique et des terrains de stationnement pour les autobus (dont il est aussi question dans les objectifs touchant la protection des ressources patrimoniales, les services aux visiteurs et les installations).

L'élaboration d'un plan de gestion des paysages n'est pas un projet en vertu de la LCEE, mais si on prévoit des effets environnementaux importants, il faut en évaluer les effets négatifs en vertu de la Directive de gestion 2.4.2 - Évaluation des impacts de Parcs Canada (Parcs Canada, 1998). Les projets qui font partie du plan d'aménagement, comme les nouveaux sentiers, les points de vue, les bancs, l'aire de pique-nique et le terrain de stationnement pour les autobus, feront chacun l'objet d'une évaluation environnementale spécifique en vertu de la LCEE. Les facteurs dont il faut tenir compte peuvent comprendre les changements apportés à la végétation, les mesures d'entretien, les excavations, les répercussions sur la faune, les effets sur l'expérience offerte aux visiteurs et les impacts possibles sur les ressources culturelles. Les mesures d'atténuation typiques comprennent l'utilisation de terre ou d'agrégat sans mauvaise herbe, la plantation de végétation indigène ou historique, l'organisation des activités durant certaines périodes et la reconnaissance archéologique avant de prendre une décision finale sur les lieux ou sur les travaux d'excavation ou de délimitation.

Les emplacements choisis pour ces projets doivent aussi faire l'objet d'une évaluation de l'impact sur l'intégrité commémorative de Fort-Battleford. Les impacts environnementaux peuvent être minimisés par l'application de mesures d'atténuation.

- Demander l'avis des Aînés pour formuler une interprétation nuancée de certains événements ou lieux et préparer la vérification et l'inventaire des histoires orales liées à la rébellion ou résistance de 1885.
- Accroître les outils pédagogiques pour les écoles, améliorer les liens entre les lieux et mettre en œuvre un plan de marketing.
- Améliorer le concept d'interprétation et les panneaux de Frenchman Butte, et améliorer les panneaux de signalisation sur la route menant à le Lac-La Grenouille et à Frenchman Butte.

Ces mesures contribueront à attirer davantage de visiteurs au lieu, ce qui devrait généralement avoir des effets positifs sur l'atteinte des objectifs de l'intégrité commémorative, et les collectivités de Battleford pourront bénéficier du dynamisme que ces mesures auront insufflé à l'économie régionale.

L'augmentation des visites pourrait avoir des effets négatifs sur le lieu en contribuant au compactage du sol, à l'endommagement des ressources culturelles et au risque de vandalisme. Les mesures d'atténuation comprennent l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de surveillance annuelle visant à évaluer l'état des ressources archéologiques et naturelles de chacun des lieux ainsi que l'impact de leur utilisation. Les données recueillies, comparées à l'évaluation du nombre de visiteurs, permettraient de déterminer si l'augmentation des visites a un effet sur les ressources du lieu. Les mesures d'atténuation permettraient de réduire au minimum les impacts environnementaux.

Mesures relatives aux services aux visiteurs et aux installations (section 4.3)

- Prolonger la saison et les heures d'activité et évaluer l'impact de cette mesure sur le nombre de visiteurs.
- Mettre le lieu à la disposition des organisateurs d'activités communautaires, pour des utilisations appropriées.
- Améliorer les sentiers à Frenchman Butte en installant des trottoirs de bois dans les zones humides.
- Travailler avec la province de l'Alberta et la Première nation de Frog Lake pour améliorer l'accès des visiteurs à la totalité du lieu désigné.

Si on met en œuvre les mesures proposées, le nombre de visites augmentera. On prévoit que cette augmentation aura des retombées socio-économiques positives sur la collectivité. Consulter les mesures de protection du patrimoine pour prendre connaissance des facteurs dont il faut tenir compte et des mesures d'atténuation typiques. Les impacts environnementaux peuvent être minimisés par l'application de mesures d'atténuation.

Mesures pour la gestion et d'exploitation des lieux (section 4.4)

- Éliminer les édifices contemporains du lieu historique, y compris l'ancien centre d'accueil, l'édifice administratif et l'atelier d'entretien, et restaurer le paysage.

L'élimination des bâtiments contemporains du lieu aura un effet positif sur l'intégrité commémorative du lieu et sur les expériences offertes aux visiteurs en créant des perspectives qui ressemblent davantage à ce qu'on pouvait voir à l'époque. Pour ce faire, il faudra d'abord procéder à une évaluation environnementale en vertu de la LCEE. Parmi les facteurs dont il faudra tenir compte, il y aura l'élimination des

déchets, la plantation de végétaux dans le lieu, les perturbations causées par les visiteurs et les effets possibles des matières dangereuses sur la santé. Étant donné l'âge des bâtiments (construits en 1954) et de la remorque de l'ancien centre d'accueil (construite un peu avant 1976), il se peut qu'ils contiennent du BPC, de l'amiante ou de la peinture au plomb. Les mesures d'atténuation typiques des effets environnementaux pourraient comprendre l'utilisation d'une terre ou d'un agrégat sans mauvaise herbe et de végétation indigène ou historique, prévoir une reconnaissance archéologique des lieux avant de procéder à des travaux d'excavation ou de délimitation, et faire l'examen des matières dangereuses qui se trouvent dans les bâtiments avant d'entreprendre les travaux. On peut minimiser les impacts environnementaux par l'application de mesures d'atténuation.

Mesures d'intendance environnementale (section 4.5)

- Faire de Fort-Battleford un modèle d'environnement durable.
- Surveiller l'état de l'environnement naturel de Frenchman Butte.

Toutes les mesures relatives à cet objectif auront des effets positifs sur les ressources culturelles et naturelles, de même que sur les expériences offertes aux visiteurs et sur l'intégrité commémorative. On veillera à la préservation des ressources culturelles et à l'intégrité commémorative en surveillant l'état de l'environnement naturel de Frenchman Butte, pour s'assurer qu'il ne change pas. On protégera les ressources naturelles, ce qui incitera les visiteurs et les autres partenaires à contribuer à la durabilité environnementale.

Mesures de partenariats et de participation du public (section 5.0)

Ces mesures consistent à travailler avec divers groupes qui interviennent sur ces trois lieux, en plus de les soutenir et de les encourager. Elles permettront d'améliorer les lieux et de

faire connaître leur histoire, ce qui aura un effet positif sur l'intégrité commémorative. La participation des partenaires à la gestion, à la programmation et au marketing des lieux favorisera la viabilité de ces derniers en tant que destination touristique contribuant à l'économie locale et régionale.

2.0 Effets résiduels

Les effets résiduels sont ceux qui seront encore perceptibles après la mise en œuvre des mesures d'atténuation. De nombreux effets résiduels positifs résulteront de la mise en œuvre du plan, comme l'amélioration des expériences offertes aux visiteurs, la protection accrue des ressources culturelles et la hausse de la participation du public et des partenariats.

Même si le plan directeur prévoit plusieurs initiatives qui auront des effets environnementaux, ceux-ci seront atténués grâce aux évaluations environnementales individuelles des projets. Aucun effet cumulatif négatif important n'en découlera.

Le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Fort-Battleford, de Frenchman Butte et du Lac-La Grenouille, vise à protéger et à mettre en valeur le lieu tout en rehaussant son intégrité commémorative. Si on tient compte des mesures d'atténuation proposées dans l'évaluation environnementale, y compris dans les évaluations environnementales particulières à chacun des projets, ces mesures n'auront pas d'effets environnementaux négatifs importants.